



## Compte rendu Comité Central Extraordinaire du 19 janvier 2012 à Andrézieux Bouthéon

### Ordre du jour :

- 1/ Approbation des PV CCE Extraordinaire du 13 septembre 2011, du 29 septembre 2011 et du 18 octobre 2011
- 2/ Information et consultation du CCE sur les projets de mise en Location Gérance Franchise des Cafétérias d'Abbeville, d'Annonay, de Gap et de Niort
- 3/ Information et consultation du CCE sur les projets de fermeture des Cafétérias de Montigny, de Meyzieu et de Montceau les Mines
- 4/ Présentation au CCE du projet de Plan de Sauvegarde de l'Emploi concernant les 3 établissements.

En ouverture du CCE, M. Chalus DRH, nous informe du départ de M. Rizzo, nouveau PDG, appelé à d'autres fonctions au niveau du Groupe, remplacé par M. William Charles actuel N° 2, ainsi que M. Guillaume Gras, nouveau DAF (Directeur Administratif et Financier), en remplacement de M. Taillandier.

### Appel des participants

#### ➡ Approbation des PV CCE Extraordinaire du 13 septembre 2011, du 29 septembre 2011 et du 18 octobre 2011

Les PV sont approuvés.

M. Chalus nous informe qu'aujourd'hui le CCE reste seulement informé sur les 4 projets de mise en LGF et qu'il procédera à la consultation le 2 février.

**Présentation du projet de mise en LGF de la Cafétéria d'ABBEVILLE (DV 286) :** Ouverture en 1996  
**18 salariés** dont 2 en congé parental.

**Intervention CFDT :** constat sur les établissements cités ce jour ; seulement deux apparaissent dans les documents transmis lors d'un CCE précédent reprenant le « Flop 30 » des Cafétérias, ce qui nous interpelle, nous aurions pu penser que les fermetures annoncées allaient concerner cette liste, ce n'est pas le cas, cela nous inquiète d'autant plus qu'apparemment certaines cafétérias citées ce jour étaient en situation moins dramatique que celles reprises dans le « Flop30 » ?

Deuxième remarque : lors du précédent CCE M. Rizzo nous faisait part d'un plan de « relance » concernant la société Casino Cafétéria, tout en nous indiquant qu'il va falloir prendre des mesures ? Pour notre part, il aurait été judicieux d'attendre la mise en œuvre de ces mesures afin d'en mesurer l'effet sur les établissements et peut être éviter ces projets ? Là, le couperet tombe sans attendre.

**La DRH** nous répond que M. Rizzo nous avait effectivement annoncé qu'il allait falloir prendre des mesures rapides, ce qu'il a annoncé, il le met en œuvre.

## ➡ **Présentation de la Charte location Gérance**

Présentation du projet de LGF de la cafétéria **d'ANNONAY (DV 405)**  
**15 salariés** dont 1 CDD, 2 Congés Parentaux 1 Congé Sabbatique.

Présentation de projet de LGF de la cafétéria de **GAP (DV 400)**  
**19 salariés** dont 1 CDD.

Présentation de projet de LGF de la cafétéria de **NIORT (DV 444)**  
**17 salariés** dont 2 CDD.

Bilan de la sortie de la société de **69 salariés qui passent en LGF et 17 salariés concernés par les fermetures + 10 salariés de la reprise de MONTIGNY = 96 SALARIES.**

## ➡ **Information et consultation du CCE sur les projets de fermeture des Cafétérias de Montigny, de Meyzieu et de Montceau les Mines**

**La DRH** : idem que pour les LGF, aujourd'hui seulement une information sur les établissements annoncés, la consultation aura lieu le 2 février.

### ✘ **Cafétéria de MONTIGNY :**

Reprise cafétéria en LGF suite aux difficultés du locataire (apparemment dans la douleur).

**10 salariés CDI**

Fermeture programmée printemps 2012.

**Intervention CFDT :** Nous faisons le rapprochement avec une cafétéria intégrée, exemple Valence Sud, pour un même volume d'activité, il faut environ entre 25 et 30 salariés ? Pour Montigny il y a 10 salariés dont deux 19 heures ?

Ce qui ne nous semble pas permettre un bon fonctionnement.

**La DRH** nous demande ce que nous voulons dire par là ?

Nous précisons seulement que les documents transmis nous posent des interrogations sur le fonctionnement de l'établissement, ce à quoi d'autres membres du CCE reprennent et rappelant des pratiques qui ne correspondent pas à la réglementation, sous entendu « du travail en famille » ou autre beaucoup plus répréhensible.

Rappel de la reprise de Nice la Gare avec 3 salariés ?

Pour la DRH, les salariés pris en exemple ne travaillent pas assez vite..... sic ?

✘ **Cafétéria de MEYZIEU :**

7 salariés en CDI dont 1 Congé Parental.  
Fermeture programmée printemps 2012

✘ **Cafétéria de MONTCEAU LES MINES :**

10 salariés dont 2 en Congé Parental.  
Fermeture programmée printemps 2012

➡ **Présentation du PSE et demandes des OS**

Intégration dans le salaire, en cas de transfert dans une autre société, de L'IN et de la prime NAO.

Prise en charge du ticket bus pour la Cafétéria de Meyzieu.

Porter les frais de déménagement de 600€ à 750€.

Prime de mutation par rapport au KM : passé de 25 KM à 15 KM, 50 à 30, 100 à 60, 300 à 100KM.

Congé de reclassement passé de 65 % à 80 % et de 85 % à 100 %.

Prime à l'Emploi passe de 200€ à 280€, 400€ à 500€, 400€ à 550€.

Frais de déplacement passe de 200€ à 250€.

**Commission de suivi :**

Préparation pour le 2 février des participants pour la commission du suivi du PSE.

**Prochain CCE le 2 février 2012**

**Fin CCE 16H30**

**Copie Fédération**